

# TRIBUNE



PB-PP | B-00802  
BELGIE(N) - BELGIQUE

JANVIER  
2018

Admi ALR - PARA - BRU

**CGSP**  
FGTB Services Publics

74<sup>e</sup> année - janvier 2018 - dépôt CHARLEROI X | P 402047 | retour : CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



## 70 années au service des affiliés

DOSSIER P. 4



**ÉDITO**  
Pendez-les haut  
et court...  
P. 3



**SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE**  
Mission au Katanga  
P. 7



**Admi**  
La trêve des  
con-fiscateurs ?  
P. 9



*La CGSP vous souhaite  
une magnifique année 2018  
forte de toutes nos solidarités*

## DANS NOS RÉGIONALES

### IRB

#### Soirée-débat syndical

Judi 8 février 18h > 21h - CGSP-Bruxelles – Salle A  
rue du Congrès 17 à 1000 Bruxelles.

#### *Quelles actions syndicales pour l'avenir ?*

Face au mépris du gouvernement, aux attaques anti-syndicales relayées par les médias, à la dégradation du climat social, quels types nouveaux d'actions allons-nous mettre en œuvre pour faire passer notre message et partager nos analyses avec les citoyens ? Par quels moyens recréer le rapport de force indispensable pour nous faire entendre dans les cercles du pouvoir ?

Des tracts reprenant notre argumentaire sur les sujets d'actualité sociale seront disponibles (appel aux militants pour une large diffusion).

**Venez échanger vos bonnes idées sur ce thème !**

### Un salaire décent pour tous

9,65 € brut/heure, 1,34 € net temps plein... Vous trouvez ça normal ? C'est malheureusement tout à fait possible, aujourd'hui en Belgique.

Pour la FGTB wallonne, le salaire minimum légal doit atteindre 14 €/h.

Suivez la campagne sur <http://minimum14.be/> et découvrez le dossier pédagogique sur le site de la FGTB wallonne

Une dignité à **14€/h** **2300€/mois**

**FGTB**  
Liège - Huy - Waremme

minimum14.be  
minimum2300.be

### 50 FOR FREEDOM

25 millions de personnes victimes du travail forcé.  
150 milliards de dollars de profits illégaux.

Soutenez le traité international pour éradiquer l'esclavage moderne.

Une campagne de la CSI à retrouver sur <http://50forfreedom.org/fr/>



## PENDEZ-LES HAUT ET COURT...

Le mois de décembre restera, à plus d'un titre, marqué par le combat de nos Camarades du secteur TBM.

Ainsi, la preuve a été faite que, même si cela est difficile, on a toujours plus à gagner en luttant qu'en étant des spectateurs passifs.

Ce qu'il faut garder à l'esprit, pour les luttes à venir, est le rôle joué par certains médias.

Nous savons l'importance de ce métier quant au bon fonctionnement de la démocratie et à la confrontation des idées. À l'heure du buzz et des réseaux sociaux, nous connaissons les contraintes qui pèsent sur les vrais journalistes, ceux qui mettent un point d'honneur, par-delà leurs opinions politiques, à mettre des faits en perspective, à les resituer dans un contexte. Ceux qui veulent informer et ce faisant offrir aux citoyens que nous sommes, la possibilité de réfléchir.

Il nous faut, cependant, constater que rien ne fut épargné à nos Camarades et le titre de cet édito résume bien le message scandaleux qui a été distillé à la population durant tout ce mois de décembre.

L'insulte tout d'abord, lorsque la « journaliste » Nawal Ben Salem, sur les ondes de Vivacité, n'a pas hésité une seule seconde à les qualifier, à nous qualifier, « de voyous » appartenant à une « mafia » et réclamant que nous soyons traités comme des « émeutiers » !

L'incitation à la haine ensuite lorsque Sudpresse mettait en « Une » la photo de nos camarades avec, pour seul titre, « Les responsables de la grève : c'est eux ! ».

Et puis il y eut les éditos et les cartes blanches pointant encore et toujours la CGSP du doigt, dénigrant le recours à la grève, se moquant de nos Camarades...

Ce qui est frappant dans le lot de tout ce qui a été écrit et dit sur le sujet c'est que bien peu de journalistes ont osé approfondir le sujet, remonter aux causes du mouvement de mécontentement. Bref, bien peu ont fait leur travail de journaliste.

Combien ont dit que l'austérité en Wallonie a des conséquences importantes sur le financement de la SRWT avec des répercussions négatives sur le travail quotidien

des travailleurs du groupe ? Le contrat de service public prévoyait une augmentation annuelle de la dotation selon une formule précise. Or, les TEC, comme les autres organismes dépendant de la Région wallonne, ont vu leur dotation réduite de 5 % en 2015, 3 % supplémentaires en 2016 et encore 2 % l'année suivante, privant ainsi la société de 55 millions d'euros.

En ce qui concerne la fusion du groupe, combien de journalistes ont rappelé les conclusions de l'audit commandité par le Gouvernement wallon lui-même et duquel il ressortait clairement que la solution à privilégier, dans l'intérêt des usagers et des travailleurs, était le maintien de la structure actuelle avec la nécessité de continuer à la faire évoluer, progressivement, vers encore plus d'efficacité ? Si elle était jugée plus « ambitieuse », l'option de la fusion présentait, pour la société d'audit, des risques importants de rupture de la continuité du service rendu aux usagers et compromettrait gravement les relations sociales.

Enfin, pour ce qui est de l'imposition du service minimum, pourquoi la plupart des journalistes ont omis de signaler que, depuis l'instauration d'une nouvelle procédure de dialogue social, le nombre de grèves non préavisées était passé de 7 jours en 2014 à 2,5 en 2016 ?

En traitant les mouvements sociaux comme des faits divers, ces « journalistes » tentent de faire disparaître le fait que la société est le résultat du rapport de force qui s'exprime en son sein à un moment donné. Ils veulent faire croire que cela ne sert à rien de lutter et de se défendre. Ce faisant, ils font le jeu des puissants et, loin de pouvoir être qualifiés de « journalistes », ils sont tout simplement les propagandistes d'un système qui opprime.

Quand des « journalistes » font le jeu des puissants, ils ne sont que des larbins qui attendent servilement de profiter des quelques miettes qui resteront du festin. Ils courbent l'échine jusqu'à se mettre à ramper. Nous, nous refuserons toujours d'adopter un tel comportement ! Peut-être est-ce pour cela qu'ils nous méprisent, nous insultent, car notre courage, notre volonté et notre détermination, chaque fois qu'ils y sont confrontés, leur renvoient sans cesse l'image de leur asservissement et de leur médiocrité ?

Laurent Pirnay  
Secrétaire général adjoint de l'IRW-CGSP

Patrick Lebrun  
Secrétaire général de l'IRW-CGSP

# 70 années au service des affiliés

*73 ans ! Le journal que vous recevez gratuitement en gage de votre affiliation a plus de septante ans. Et toutes ses dents ! Son éternelle jeunesse tient à son incessant renouvellement et ses beaux et vénérables cheveux blancs accordent à la sagesse de ses propos la force de mettre noir sur blanc l'écheveau de notre liberté.*



La première Tribune date du mois d'août 1945

Liberté d'expression certes, mais aussi liberté tout simplement. Avec plus de 160 000 exemplaires chaque mois, *Tribune* est restée un journal indépendant. Un journal militant à l'évidence, totalement indépendant des partis politiques bien sûr, mais aussi et surtout des groupes de pression économiques et des ravages de la publicité et du prêt-à-penser. Vous ne trouverez dans *Tribune* ni publicité, ni jeux, ni concours, ni horoscopes...

*Tribune* a été conçue dès le départ comme le porte-voix de nos revendications et du souci d'informer et de sensibiliser nos affiliés. Au fil du temps, elle est devenue bien plus encore : un organe vivant qui assure les échanges, ponctue les communications entre l'intérieur et l'extérieur, entre le passé et l'avenir, entre le sommet et la base. Un organe qui compose sur tous les tons, couvrant l'actualité que vivent nos affiliés en la situant historiquement et contextuellement, abordant la complexité sans complexes ! La diversité de ses articles est le témoin direct de l'étendue et de

l'incroyable potentialité des travailleurs de nos services publics.

*Tribune* fait ainsi la démonstration systématiquement du travail colossal réalisé par les fonctionnaires tous les jours et, en cela, ce journal est un outil extraordinaire de lutte contre les préjugés et stéréotypes faciles qui préparent toujours le terrain aux coupes sombres et aux politiques d'austérité.

Dans un paysage médiatique où la presse de gauche a disparu, c'est un atout qu'il convient d'apprécier.

## Îlot de résistance

Aujourd'hui, la marchandisation généralisée n'épargne ni nos services publics ni toutes les formes de communication. Il est difficile actuellement de trouver un média qui s'oppose à cette consommation culturelle dont le vecteur essentiel est la « novlangue »<sup>1</sup> qui lisse les discours.

*Tribune* se veut être cet îlot de résistance à l'uniformisation ! Par sa nature même, elle se pose en contre-pouvoir à tout discours hégémonique. Elle est radicalement engagée à lutter contre l'assujettissement du langage à toute forme de servilité. Elle ne tient à rien moins qu'à réhabiliter le pouvoir de notre énonciation !

*Tribune*, journal d'association et d'opinion, reste une exception dans notre société libérale qui condamne à la disparition toute entreprise non rentable. Elle participe à l'exercice des libertés d'expression, de pluralité de la presse sans lesquelles il n'y aurait aucune garantie démocratique à nos libertés fondamentales.

## Vers le numérique, et au-delà !

La numérisation du journal *Tribune* était un défi attendu depuis longtemps par de nombreux affiliés. Elle permet non seulement une consultation immédiate à tout moment et en tous lieux mais également une réponse rapide à une information recherchée. C'est aussi une plus grande visibilité intersectorielle puisqu'il est possible de consulter en ligne une autre *Tribune* que celle de son secteur. À l'évidence, *Tribune* est aussi beaucoup plus accessible aux non-affiliés de la CGSP, et permet ainsi plus facilement de faire connaître nos positions syndicales et d'informer le plus grand nombre des problèmes que nous rencontrons et des réponses que nous y apportons.

La numérisation offre de très nombreuses perspectives d'avenir. Face à l'évolution des prix de production de *Tribune* (notamment la hausse exponentielle des prix du papier et du timbre-poste) et compte tenu de la démocratisation constante des outils informatiques, la digitalisation apporte de nombreuses réponses.

## La presse syndicale mise au défi

Mais ce n'est pas la panacée ! Aujourd'hui, toute la presse associative et a fortiori les médias syndicaux sont dans l'obligation de se repenser. Il y a en effet urgence, si l'on veut continuer à produire du sens et rester fidèles à nos engagements de défense de nos affiliés et de promotion de notre modèle social, d'empêcher nos contenus éditoriaux de se transformer en biens de consommation comme les autres.



Il faut pouvoir continuer à assurer non seulement le caractère revendicatif de nos positions, mais également le fait de pouvoir offrir à penser ce qu'on ne peut pas lire ailleurs.

À n'en pas douter, les défis de la presse syndicale tiennent tant sur la réappropriation de nos mots, valeurs et symboles que sur la dénonciation des idées adverses qui se camouflent dans le discours médiatique de la société du spectacle.

C'est pourquoi une attention toute particulière doit être apportée à notre lectorat.

Rappelons que la CGSP est le seul syndicat au monde qui regroupe dans une même centrale l'ensemble des affiliés des services publics. La diversité socio-culturelle de l'ensemble de nos affiliés confirme que notre public ne saurait être conquis d'office et témoigne de l'exigence de rigueur et de professionnalisme que nous devons apporter à chacun de nos articles.

## Vision d'ensemble

Enfin, la presse syndicale restera un formidable outil de conscientisation politique en mettant en avant le *sens commun* et l'intérêt collectif. *Tribune* l'a bien compris et entreprend un changement qui dépasse de loin la simple forme et la réunion des contenus.

Dans les années 90, *Tribune* se déclinait en 10 versions différentes afin d'être au plus près de nos secteurs confrontés à de profondes et complexes mutations. Aujourd'hui, à nouveau, les optiques changent. Dans une société qui tend chaque jour davantage à diviser les travailleurs, à détruire les services publics, à détricoter notre modèle social, l'enjeu est de rassembler et d'unir nos forces dans une vision d'ensemble qui permet de comprendre et de transmettre la nécessité impérieuse de la solidarité et de l'intérêt commun.

Pour toutes ces raisons, *Tribune*, loin de disparaître, va continuer son évolution afin de pouvoir continuer à jouer son rôle de contre-pouvoir et d'éducation populaire.

Ainsi, la prochaine *Tribune* que vous recevrez comptera 40 pages. Cette augmentation importante du nombre de pages permettra d'augmenter le nombre de sujets traités et de diversifier les rubriques. Toute notre attention sera placée dans la nécessité pour *Tribune* de rester un périodique mettant à disposition de l'ensemble des affiliés des argumentaires, des analyses les outillant au mieux pour leur travail sur le terrain. Mais, et c'est là la grande nouveauté, augmenter le nombre de pages permettra aussi de regrouper l'ensemble de nos secteurs au sein d'une *UNIQUE Tribune*.



En effet, dès l'année prochaine, il n'y aura plus de versions différentes par secteur et chaque affilié pourra, en ouvrant sa *Tribune*, prendre conscience de la réalité des Camarades des autres secteurs. Ce regroupement a pour objectif de renforcer la solidarité entre l'ensemble des membres de la CGSP. En effet, quel que soit notre secteur, nous sommes tous confrontés aux mêmes attaques sur nos pensions, nos statuts, nos conditions de travail. Nous sommes tous victimes de mesures de restrictions budgétaires. Bref, nos combats sont liés !

## Tribune : gage d'avenir

Mais ce n'est pas tout : *Tribune* paraîtra dorénavant 4 fois par an. Cela ne veut pas dire que vous recevrez moins d'informations. Au contraire ! Les contraintes inhérentes à la production de *Tribune* (rédaction, impression, livraison par la Poste) l'empêchent d'être un véritable outil d'information. Les articles doivent, en effet, être rédigés 15 jours avant d'arriver dans les boîtes aux lettres. Aussi, nous avons l'intention de développer l'ensemble des outils de communication à notre disposition pour pouvoir vous informer rapidement. Notre nouveau site Internet a fini sa période de test, il est pleinement opérationnel. Le moment est donc venu de poursuivre son développement. À cet effet, une lettre d'information sera mise en place.

Nous poursuivrons par ailleurs notre réflexion sur la création d'autres outils de communication et d'informations.

1. Dans le roman "1984", de Georges Orwell, la novlangue est la langue officielle d'Océania, imposée par les dirigeants. Son objectif est de restreindre le domaine de la pensée et son indépendance par la réduction au strict minimum du nombre de mots utilisés (notamment la suppression des termes conceptuels) et par des structures grammaticales ramenées à un niveau infantile. Les finesses du langage sont éliminées et le nombre de concepts avec lesquels les habitants peuvent réfléchir est restreint, ce qui évite toute formulation de critiques envers le pouvoir et la rend la population facilement manipulable par la propagande massive diffusée par les médias, la télévision notamment.



## PETITE HISTOIRE DE TRIBUNE

De 1912 à 1940, certaines centrales professionnelles ont édité leur propre journal syndical : « *L'étincelle* », « *Le tram belge* »...

Dès la création de la CGSP, en 1945, *Tribune* est éditée sous la forme d'un feuillet de 4 pages sur papier journal.

**Années 70 :** *Tribune* paraît alors 2 fois par mois. Elle comporte 8 pages et 10 éditions sectorielles. La Une reprend bien souvent des informations sectorielles et est donc différente à chaque édition.

**1985.** *Tribune* prend un format magazine et devient mensuelle. C'est à ce moment qu'est décidée la pagination qui a cours jusqu'à ce numéro de *Tribune* : un premier cahier de 8 pages est consacré à l'information intersectorielle et est rédigé par nos services. C'est la *Tribune générale*. Le second, dit *Tribune sectorielle*, est réservé aux textes des secteurs. L'impression est en bichromie rouge et noire. Le titre *Tribune* apparaît verticalement mais redeviendra horizontal en 1987.

**1990.** Suite à la fédéralisation de nos instances, la *Tribune* est communautarisée. L'édition n'est désormais plus signée par le Président de la Centrale mais par le Secrétaire général de l'Interrégionale wallonne de la CGSP. Une page entière est dévolue à l'Entité de Bruxelles.

Le titre *Tribune* s'écrit dorénavant en lettres minuscules et en italique avec en arrière fond un crayonné rouge. Un périodique en langue allemande est également créé : *Info-AZOD*.

**2003.** Nouvelle maquette. Quadrichromie sur la couverture et les pages centrales et bichromie pour le reste.

**2004.** Suite à la fusion des secteurs ALR et Parastataux, le nombre de versions de *Tribune* passe de 9 à 8.

**2010.** Changement de maquette, de type de papier et de mode d'impression. Quadrichromie sur toutes les pages. La *Tribune* est dorénavant entièrement composée en interne, à l'exception de l'impression et du routage. Le nombre d'éditions de *Tribune* passe à 7, suite au regroupement opérationnel au niveau de la presse syndicale des secteurs Poste et TBM. Le secteur Enseignement édite une *Tribune* de 24 pages.

Pendant deux ans, le titre devient *Tribune des services publics*.

**2013.** Renforcement de l'emploi de la quadrichromie et recours important à l'iconographie. *Tribune*, tout en gardant sa version papier, devient également digitale. Elle est numérisée, consultable et téléchargeable via le nouveau site Internet de l'Interrégionale wallonne.

**2017.** Nouveau site Internet. *Info-AZOD* se transforme et devient *FOKUS*.

**2018.** Nouvelle maquette. *Tribune* passe à l'édition unique et intersectorielle en un format A4 sur papier Rondom de 40 pages.

## Projet de coopération syndicale avec la République démocratique du Congo : retour de mission au Katanga<sup>1</sup>

*Depuis 13 ans, l'IRW-CGSP participe à un projet de coopération syndicale internationale en République démocratique du Congo, axé sur le développement de la formation syndicale de base.*

*Une mission d'observation composée de membres de la FGTB et de l'IRW CGSP s'est rendue dans les provinces minières du Katanga et de Kolwezi afin de rencontrer les camarades qui se battent au quotidien pour faire valoir leurs droits dans un contexte pour le moins difficile.*

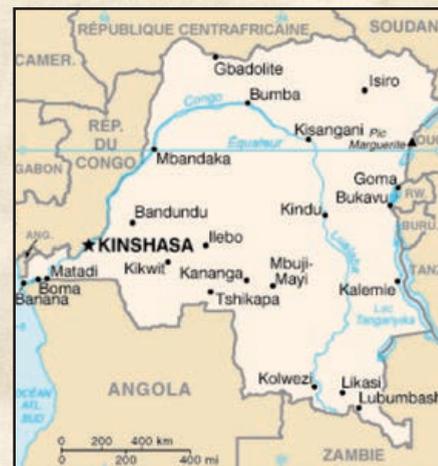
Cette mission nous a permis de découvrir le sort réservé à une entreprise publique mythique : la Gécamines. Cette immense société, créée par la Belgique coloniale au début du XXe siècle, et répartie en 4 sites géographiques, représentait autrefois 70 % du Trésor public national. Elle comptait quelque 37 000 travailleurs, et était organisée en un véritable État dans l'État, comptant ses cités ouvrières, ses hôpitaux, ses écoles, ses centres récréatifs.

La décadence de la Gécamines a commencé sous le règne de Mobutu, qui a progressivement laissé tomber en déliquescence toutes les entreprises publiques du pays, de même que l'infrastructure et les services, son règne étant celui de la corruption à tous niveaux de pouvoir et du désinvestissement du rôle de l'État. La Gécamines a fait l'objet de pillages systématiques par le Maréchal despote, qui se servait allègrement dans les caisses pour installer son règne de terreur. À l'arrivée au pouvoir de Laurent Désiré Kabila (le père de l'actuel Président Joseph Kabila), a débuté une autre forme de spoliation, par le biais de l'octroi de concessions d'exploitations à des investisseurs étrangers, sans que l'entreprise publique ne rende pour autant de comptes quant aux gains obtenus par ces concessions.

L'entreprise est ainsi progressivement passée de 37 000 travailleurs à 7 000 aujourd'hui, répartis sur les 4 sites, dont certains sont totalement à l'arrêt depuis plusieurs années, principalement par manque d'investissements dans les infrastructures, devenues obsolètes. À

Kolwezi se trouve un « concentrateur » où étaient traités en première ligne les minerais fraîchement extraits de la mine à ciel ouvert toute proche, à présent exploitée par une société chinoise. Les ouvriers du site de Kolwezi sont littéralement payés à ne rien faire (quand ils sont payés, ce qui n'est pas toujours le cas). Pendant ce temps, la Gécamines compte près d'un milliard de dollars de recettes non comptabilisées, disparues « dans la nature » -ou plutôt dans certaines poches bien profondes-, tandis que les travailleurs voient leur outil de travail tomber en désuétude. Voici comment l'arrêt de l'investissement public mène à la privatisation à tours de bras, et à la déperdition totale des recettes nettes et fiscales au profit de quelques-uns, tandis qu'à côté fleurissent des exploitations privées qui pillent à cœur joie les sols du pays, exploitant ses travailleurs et polluant ses eaux, sans comptes à rendre à personne. Les postes de gestion sont confiés à des mandataires politiques qui ne connaissent rien au secteur et n'ont aucune compétence technique. Ces derniers se contentent d'organiser la rentrée d'argent en provenance des concessions d'exploitation accordées.

Aujourd'hui, les travailleurs désœuvrés continuent de se rendre au travail alors qu'ils n'y ont rien à faire, dans l'espoir d'être un jour rémunérés correctement, et de toucher une pension à la fin de leur carrière. À l'heure actuelle, malheureusement, tout indique que l'usine ne reprendra jamais son activité, et les ouvriers sont payés très irrégulièrement, le plus souvent uniquement sous forme



de primes, ce qui ne leur donne aucun accès à une pension, toute théorique soit-elle.

Face à cette situation, les organisations syndicales s'activent par le biais de la formation afin de conscientiser les travailleurs à l'importance de s'affilier et d'exercer, par tous les moyens à disposition, un contre-pouvoir permettant la récupération de leurs revenus et de leur outil de travail. La Gécamines étant toujours détenue et gérée par l'État congolais, il va de soi que l'enjeu est également intrinsèquement politique. Un défi de taille dans ce pays où la corruption règne en maître, et où le sort des travailleurs est d'un bien faible poids dans la balance à minerais.

1. L'entièreté du rapport de cette mission est disponible sur [www.irwcongsp.be](http://www.irwcongsp.be)



## Assez de ce gouvernement nuisible !

*Les mois passent et les actions se succèdent en réaction aux mesures antisociales du gouvernement fédéral MR-N-VA dont les travailleurs de ce pays subissent depuis près de trois ans la politique funeste. La CGSP-Bruxelles entend intensifier sa résistance et son opposition à ce gouvernement par une série d'actions qui se déploieront crescendo jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, plus que jamais jour de lutte !*

Telle est la décision prise lors du congrès extraordinaire du 13 novembre dernier où la CGSP-Bruxelles s'est positionnée quant au plan d'actions à mener de commun accord avec la FGTB et ses autres centrales pour lutter contre ce gouvernement fédéral qui, non content de mépriser le dialogue social, poursuit son entreprise de démolition des services publics et de démantèlement du pays. Et cela avec une morgue à peine dissimulée par une communication enthousiaste et optimiste, qui au vu des décisions qu'il prend, tient au mieux de l'oxymore, au pire, du plus cynique mépris !

Les raisons qui nous ont amenés à faire grève le 10 octobre dernier sont toujours bien présentes. En effet, comme depuis le début de la législature et se retranchant derrière une légitimité démocratique de pure forme, ce gouvernement de droite extrême, dominé par la N-VA, s'assied sur nos revendications.

### Pensions

L'âge de la pension est repoussé à 67 ans et le gouvernement s'attaque maintenant aux pensions des services publics, afin d'instaurer un système de pension unique avec nivellement par le bas, via la pension à points.

### Service minimum

Le gouvernement en a fait un objectif primordial. On sait que cela ne peut pas fonctionner, il s'agit en réalité d'un enjeu populiste qui vise à remettre en cause le droit de grève qui reste, ne le perdons pas de vue, un droit protégé par les conventions européennes et internationales.



### Privatisations

Certains ministres, Van Overveldt, Jambon, Peeters, prônent la privatisation des services publics sans aucune gêne. Le mécanisme est simple : en diminuant les moyens, on crée des problèmes de fonctionnement ; puis on décrète l'inefficacité afin de justifier la privatisation...

Une inacceptable supercherie qui soit fait disparaître un service accessible à tous, soit le rend plus coûteux car le principe du privé est de générer des bénéfices.

### Santé

Des réductions de budget de près d'un milliard d'euros vont conduire à une médecine à deux vitesses où les moins nantis n'auront plus accès aux soins et traitements dont ils ont besoin. Sans parler des pertes d'emplois. Dans le secteur public, on déplore de plus en plus de licenciements pour raisons médicales. La dernière invention de la ministre De Block consiste à pousser les femmes enceintes à travailler plus

longtemps au détriment de leur santé et de celle des enfants qu'elles portent.

Et ce ne sont là que quelques aspects des politiques antisociales mises en place par ce gouvernement. On pourrait encore parler de la chasse aux chômeurs ou de la traque des réfugiés... Toutes mesures qui nuisent à l'intérêt général, à la cohésion sociale, et qui ont un impact négatif direct sur les gens.

En tant qu'organisation syndicale, nous sommes bien dans notre rôle lorsque nous critiquons le gouvernement et proposons des alternatives crédibles. En l'absence de dialogue social, il nous appartient également de mener les actions que nous jugeons utiles et nécessaires. Dans ce domaine, nous devons trouver et déployer des actions innovantes afin de partager nos arguments avec les citoyens et forcer le gouvernement pas seulement à nous entendre, mais à tenir compte de nos revendications.

*Rudy Janssens  
Secrétaire général de la CGSP-Bruxelles*

## La trêve des con-fiscateurs ?

Les fêtes de fin d'année approchent et devraient être le temps du repos, du calme et de la sérénité.

Cette année 2017 a encore été une année de luttes intenses pour notre organisation et pourtant le massacre social n'en finit pas !

Nos cœurs de syndicalistes ne sont donc guère à la fête.

Depuis maintenant trois ans au Fédéral et depuis juin 2017 en région wallonne, des gouvernements de hasard, construits par la trahison de minorités politiques, ont confisqué la gouvernance de notre pays.

Ces forces régressives ont mis à mal, en peu de temps, plus de septante ans de progrès social en attaquant de front tous nos conquits sociaux. Elles ont, malheureusement, été souvent aidées dans leur travail de sape par des mandataires attachant plus d'importance à leur propre mandat plutôt qu'à la défense de l'intérêt collectif.

Puisse 2018 être l'année du réveil des consciences de gauche.

En cette fin d'année, le discours de responsables de grandes organisations mutuellistes et syndicales appelle à une réorganisation et à une coalition des partis de gauche, pour une mise en mouvement vers la reconquête du pouvoir et l'avènement d'une société plus sociale et plus égalitaire par une juste répartition des richesses.

Ce combat nous semble juste puisqu'il a toujours été le nôtre. Nous savons pourtant que la lutte sera rude et que les premières résistances viendront de l'intérieur des partis, portées par les mandataires « alimentaires » hostiles à la perte de leurs privilèges ou d'autres plus frileux rétifs au changement.

En cette période propice à la réflexion, nous vous soumettons donc ces quelques vers de notre grand Jacques Brel « Vivre debout ».

*Voilà que l'on se cache*

*Quand se lève le vent*

*De peur qu'il ne nous pousse*

*Vers des combats trop rudes*

*Serait-il impossible de vivre debout ?*

**Camarades, si on veut vivre debout il est temps de se lever !  
Bonne année et bonnes luttes à tous.**



*André Gilles  
Secrétaire général CGSP Admi*

## Comité C wallon

Suite à la décision de Benoit Lutgen de retirer la prise et après les semaines qui ont abouti à la formation d'une nouvelle majorité gouvernementale en Wallonie, il nous aura fallu attendre 3 longs mois afin que le premier comité C se réunisse le 8 décembre dernier sous la présidence et en présence de Madame Valérie De Bue, notre nouvelle Ministre des Pouvoirs locaux, du logement et des infrastructures sportives. Premier contact qui, il faut le saluer, s'est révélé de bon augure pour la suite de nos travaux. Car si nos craintes sur une certaine méconnaissance des dossiers se sont vérifiées (comme c'est souvent le cas lors d'un changement de ministre en charge de cette matière), nous avons pu cependant constater une volonté sincère de la Ministre et de ses collaborateurs de travailler dans un esprit de concertation avec les organisations syndicales afin de faire avancer, voire finaliser des dossiers initiés sous la précédente majorité.

Certes, le timing imparti est court puisqu'il ne reste plus que 18 mois à la nouvelle majorité pour initier des travaux et engranger des avancées significatives pour les travailleurs des Pouvoirs locaux et leurs institutions. Il faudra donc passer à la vitesse supérieure.

Avant d'entamer, à proprement parler, les débats de fonds, la Ministre a présenté ses projets prioritaires pour 2018, à savoir : la préparation des élections locales, la création d'un guichet unique, la réalisation du cadastre des mandats publics, la diminution du financement du fonds des provinces (7,5 %), la réforme des Provinces et l'aide dans le financement des pensions des agents des Pouvoirs locaux (par, entre-autres, la mise en place d'un incitant régional) et dans le

paiement de leur facture de responsabilisation, dont le mode de paiement va être modifié si le projet de loi de « pension mixte » voit le jour.

Le premier dossier au cœur de nos préoccupations et sur lequel planaient beaucoup d'interrogations et d'incertitudes est, bien entendu, celui de l'avenir des institutions provinciales. Si la Ministre a réitéré la volonté du Gouvernement wallon de s'attaquer à ce dossier dans les années qui viennent, comme indiqué dans la DPR (Déclaration de politique régionale), elle a cependant confirmé que ce chantier ne pouvait aboutir en seulement 18 mois. Elle a également affirmé la volonté du Gouvernement de maintenir les services rendus à la population et les emplois existants. Le cabinet est donc chargé pour cette mandature de réaliser une analyse sur les compétences actuelles des Provinces et les possibles transferts vers d'autres niveaux de pouvoirs en fonction des possibilités offertes dans le respect des compétences liées aux questions institutionnelles.

L'autre dossier qui nous tient particulièrement à cœur est la pérennisation de fonds de pension solidarisés des Pouvoirs locaux, maintenant transféré au Service fédéral Pension suite à la dissolution de l'ORPSS (feu ONSS-APL). Particulièrement mis en danger à court terme avec le projet du Ministre Bacquelaine de suppression des années de contractuels dans la pension publique (pension mixte) et la mise en place d'un second pilier de pension pour les contractuels des pouvoirs locaux qui serait financé, en partie, via une modification de la responsabilisation individuelle dans le fonds de pension solidarisé. Sur ce sujet, il a été répondu par la Ministre qu'une Task-Force a été mise en place (où les organisations

syndicales ne sont pas conviées) et que les premières propositions établies par celle-ci devraient être présentées en avril 2018 tant sur la facturation que sur un incitant financier pour les Pouvoirs locaux. Nous avons bien évidemment sollicité qu'une présentation de ces propositions soit programmée au Comité C.

Les débats ont également porté sur les points inscrits à l'ordre du jour du Comité C à savoir les deux avant-projets de décrets dits sur la bonne gouvernance et qui sont le fruit de travaux de la Commission parlementaire « Publifin ». Ces avant-projets de décret imposeront en Wallonie une meilleure gouvernance, une totale transparence et de l'éthique dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales (Communes et CPAS), supra-locales ainsi que leurs filiales.

Les trois organisations syndicales ont déposé un protocole d'accord avec plusieurs remarques dont la demande d'une présence syndicale (en tant qu'observateurs) dans les organes de décisions lorsque cela n'est pas formellement prévu dans la législation. Nous espérons que l'Autorité intégrera ces remarques dans les projets de décret.

La négociation portait également sur le projet de mise en place d'un test pilote envisagé dans le cadre du passage à un statut de salariée pour les accueillantes conventionnées, projet déposé et soutenu par la Ministre Gréoli au niveau de la Communauté française. Nous suivons ce dossier de longue date puisque le Secteur Admi participe depuis plusieurs années à une plate-forme qui regroupe les représentants des travailleurs et employeurs (tant publics que privés) de ces travailleuses à domicile sans contrat de travail. Nous défendons la formali-

sation de leur statut par un contrat de travail qui pourrait, à terme, leur permettre d'intégrer des structures d'accueil collectives et publiques. Le Ministre a dégagé des moyens budgétaires afin de mettre en place un projet pilote permettant de leur octroyer un contrat de travail. Les débats devraient alors être initiés dans les lieux de négociation ad hoc, à savoir le Comité C pour les accueillantes qui dépendent d'un pouvoir local. L'union des villes et communes wallonnes, qui participe également à la plate-forme, a émis le souhait que la concrétisation du projet ait un impact budgétaire neutre pour les Pouvoirs locaux. Plus clairement, ils veulent que le subside de la Communauté française puisse couvrir l'entièreté des coûts. Les débats vont se poursuivre sur base du montant forfaitaire alloué par travailleur prévu dans le projet. Il faut que celui-ci corresponde aux échelles que nous connaissons dans la RGB.

Avant d'entamer les divers, le dernier point de l'ordre du jour portait sur l'état des lieux de la Convention sectorielle 2013-2014. L'Autorité a pris note des éléments de la Convention sectorielle ainsi que des points qui nécessitaient d'être finalisés en vue de l'exécution de la convention. Les techniciens de l'Autorité ont présenté le fruit des travaux des groupes de travail mis en place sous la précédente majorité, dont les textes portant sur la formation et discutés depuis plusieurs mois au sein du CRF (Conseil régional de la Formation). Ces textes portent sur 4 volets. Le premier volet

propose l'intégration d'une série de formations dites continues qui pourraient être valorisées dans les formations nécessaires à l'évolution de carrière. Le second volet porte sur la mise en place de la valorisation de compétences validées reconnues pour le « management » de base qui permettrait l'évolution de carrière pour le personnel encadrant qui ne remplit pas les conditions de diplôme ou de formation pour être promu. Le troisième volet suppose la création d'un fonds de formation sous la forme d'un droit de tirage pour les Pouvoirs locaux qui proposent à leur personnel de suivre des formations qui leur permettent des évolutions de carrière. Enfin, le dernier volet dénommé formation à « l'in-placement », permettrait à du personnel qui, de façon involontaire n'est plus en mesure de pratiquer son métier, d'aller chercher les formations nécessaires afin d'être réaffecté au sein de sa propre administration sur un autre poste de travail.

L'Autorité a proposé de réactiver les groupes de travail mis en place sous la précédente législature afin de permettre aux travaux d'aboutir, tout en apportant une touche spécifique au nouveau gouvernement. Il en va de même des autres groupes de travail qui portaient sur d'autres points de la Convention sectorielle dont, entre autres, la réduction du temps de travail en fin de carrière pour les métiers pénibles.

Dans les points divers, nous avons abordé des points soumis par la

CGSP et plus particulièrement un point qui est fondamental pour le renouvellement du contrat de bon nombre de nos travailleurs, à savoir l'état-des-lieux de la réforme des points APE initié par Éliane Tillieux et dorénavant repris par le Ministre Jeholet. La réforme prévue par ce dernier évoluera en deux phases. La première phase correspond à l'établissement d'un état des lieux et l'identification des points par type d'employeur, par type de point et l'impact de la réduction de cotisations sociales liée au point. Cette phase est en cours de finalisation. La seconde phase porte sur la mise en place de la nouvelle méthode d'attribution des points qui sera basée sur 6 grands principes : la transparence, la neutralité budgétaire, la simplification du dispositif, l'équité, l'efficacité et le contrôle renforcé. Le Ministre envisage l'entrée en vigueur du nouveau processus le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Tous ces dossiers nécessitent plus que jamais notre vigilance. Cependant nous ne faisons aucun procès d'intentions vis-à-vis de « notre » nouvelle Ministre. Ses collaborateurs nous ont bien assuré que les débats qui se tiendront dans les groupes de travail ne seront pas « encommissionnés ». Gageons que la vision de la concertation sociale de notre Ministre ne se calque pas sur celle du fédéral pour que nous puissions **enfin** aboutir à l'exécution complète de notre convention sectorielle avant les prochaines élections communales et, pourquoi pas, « passer » à la suivante.

## Situation de la Police intégrée

*En cette fin d'année la Police intégrée vient d'apprendre qu'elle va perdre prochainement la Commissaire générale qui vient d'être désignée comme Directrice à la tête d'Euro-pol, agence européenne spécialisée dans la répression de la criminalité, où elle prendra ses fonctions en mai 2018.*

Plusieurs dossiers « chauds » sont toujours sur la table des négociations et nécessitent plus que jamais notre attention.

### I. La négociation sectorielle

Après plusieurs réunions techniques avec l'Autorité, il est apparu que les barèmes de plusieurs cadres de la police (Opérationnels et CAllog) étaient inférieurs à ceux des fonctionnaires de la fonction publique fédérale.

L'Autorité a admis qu'il fallait corriger ces différences et a fait des propositions tenant compte de nos remarques sur base d'une carrière en 24 ans rejeant la création d'une 6<sup>e</sup> échelle avec une carrière barémique établie sur 30 ans.

L'Autorité a également rencontré la demande d'octroi des chèques repas pour l'ensemble du personnel CAllog et Opérationnel fixés à 6 € (contre 7 € demandés).

L'autorité a annoncé que pour financer les mesures, il fallait trouver des sources de financement et a proposé la suppression de la prime de proximité et, pour les agents qui n'en disposent pas, le prélèvement sur la prime motard ou sur les frais réels d'enquête.

Nous avons marqué un désaccord total sur la suppression de cette prime qui

est l'essence même de la réforme de police voulue en 2001 afin de maintenir une véritable police de proximité.

La CGSP a rappelé que la première revendication était une révision complète de tous les barèmes car plus rien n'a été fait dans le domaine depuis 2001.

L'Autorité n'ayant pas de mandat pour modifier les propositions et pour poursuivre la négociation a mis fin aux débats qui reprendront dans les semaines qui viennent.

### II. La création du DAB (Direction de la sécurisation au sein de la Police fédérale)

Le DAB est une nouvelle entité de la Police fédérale qui sera chargée de certaines missions de sécurisation comme par exemple la garde des sites nucléaires et de certaines institutions (OTAN – SHAPE – ambassades – etc.) ou encore des missions au sein des cours et tribunaux (comme le transfert de détenus).

Cette nouvelle entité sera composée de militaires, de membres de la BAC (Brussel Air Company), de la Protection civile et des membres du Corps de sécurité de la Justice.

La loi concernant la création de cette nouvelle direction au sein de la Police fédérale a été publiée et la plupart des négociations sont terminées.

Cela se traduit pour les agents concernés par un processus de recrutement afin d'intégrer cette nouvelle structure. Une formation spécifique aux missions est prévue dès mars 2018.

Le point qui reste problématique, c'est le transfert du Corps de sécurité pour

lequel un protocole de désaccord a été signé le 5 décembre dernier, dans la mise en place d'un « sac à dos » du personnel transféré. Des actions seront donc envisagées.

### III. Police de la Route Hainaut

La situation de la police de la route du Hainaut est à ce point critique qu'il manque 49 % de personnel dans cette entité de la police fédérale. Lors de la négociation, l'autorité a admis qu'il y avait urgence d'ouvrir des places lors de la dernière mobilité (15 places + 3 réserves). Ce recrutement devrait permettre d'équilibrer la situation nationale dans le cadre d'une gestion des déficits dans toutes les unités de la police de la route.

Les Organisations syndicales réclament une solution immédiate pour soulager le personnel car si le recrutement annoncé est une bonne nouvelle, il ne sera effectif que dans quelques mois alors que le personnel est à bout.

### IV. Police des Chemins de fer

Suite au dépôt du préavis de grève concernant la Police des Chemins de fer, la négociation a permis d'apprendre que le Ministre de l'Intérieur avait décidé de revoir l'articulation de cette unité de la Police fédérale pour une plus grande spécialisation. Nous avons également appris la volonté du ministre de maintenir 5 entités mères (Liège, Charleroi, Anvers, Ouest Vlanderen et Bruxelles) ainsi que des entités satellites (dont Namur, Mons et Libramont).

La situation s'est révélée inquiétante vu les chiffres présentés par la Directrice faisant apparaître des déficits

de personnel dans les diverses entités. Lors des discussions, nous avons également constaté que les nouveaux recrutements seraient exclusivement dirigés vers les antennes mères et plus vers les satellites.

Ce nouvel élément met en avant la volonté de faire disparaître la présence

policrière dans certaines grandes gares dont Namur (capitale wallonne) ou Mons alors qu'aucun avis du Ministre de la Mobilité n'a été communiqué sur le sujet.

Cette proposition aura donc pour conséquence de transférer une partie du travail vers les zones de police

concernées, sans leur donner de moyens complémentaires.

Selon les premières estimations, ce sont près de 110 collaborateurs qui pourraient être impactés par cette vision rationalisée. La dernière négociation a eu lieu le 11 décembre 2017.

## COMMUNIQUÉ À LA PRESSE du 7 décembre

### FRANCKEN fait SA loi à Jodoigne !

Les affiliés de la Centrale générale des Services publics (CGSP) des Centres d'accueil Fedasil sont profondément choqués par les faits survenus au centre de Jodoigne ce mercredi matin.

Des agents de la police fédérale et un représentant de l'Office des Étrangers se sont présentés au centre d'accueil Fedasil de Jodoigne pour procéder à l'expulsion d'une famille russe de huit personnes d'origine tchétchène.

Arrivée sur place, la police fédérale s'est rendue compte qu'un enfant de cette famille n'était pas présent au Centre Fedasil. Il s'agit d'une adolescente qui avait passé la nuit chez une copine. Les policiers ont tout de même décidé d'embarquer le papa et les cinq autres enfants, et de laisser la maman seule au centre, en attendant le retour de l'adolescente. La famille a donc été séparée, ce qui est interdit par la Convention des Droits de l'homme dans une procédure d'expulsion.

En outre, les policiers fédéraux ont dû employer la force pour contraindre le papa à monter dans le bus (bras et jambes entravés, casque rembourré...) devant les autres enfants, le personnel du centre, la police locale et d'autres résidents médusés, choqués. Les enfants attendaient dans le bus ; certains étaient à peine habillés. L'aînée des enfants, 14 ans, qui a servi de traductrice dans les premières minutes de l'intervention a eu un malaise sous le coup de l'émotion. Quand on voit comment cette intervention s'est déroulée devant témoins, on est en droit de se demander comment cela se passe sur le tarmac de Zaventem à l'abri des regards...

Sans explications de la part de l'Office des étrangers, la procédure d'expulsion a été interrompue in extremis. La famille a finalement été envoyée dans un autre centre de Fedasil. Il a été communiqué par la suite que cette famille n'a pas été expulsée, les autorités polonaises auraient refusé d'accueillir sur son territoire une famille incomplète.

Nous, citoyens belges attachés au respect des droits humains et membres d'une organisation syndicale qui défend ces valeurs, n'acceptons pas la dislocation forcée d'une famille avec des méthodes brutales et dégradantes de la police fédérale chargée des expulsions, méthodes que nous croyions d'une époque révolue !

Nous exigeons des Autorités fédérales, régionales et communales le respect des droits de l'homme et la fin de pratiques indignes d'un État de droit.

*André Gilles*  
Secrétaire général CGSP-Admi



## Cahier revendicatif Pour une convention sectorielle 2017-2018

### Préambule

**Respect des conventions sectorielles antérieures**, dont en particulier :

1. Maintien et ajustement de l'enveloppe budgétaire du Service social pour garantir l'ensemble des politiques sociales.
2. Non recours au travail intérimaire et limitation de la sous-traitance + internalisation des services.
3. Accès facilité au statut pour les contractuels en place (élargissement de l'art. 119 quater du Code de la FPW). Malgré la négociation terminée, nous avons des craintes quant à sa mise en œuvre.
4. Le Gouvernement wallon veille à ce que les règles s'appliquent uniformément à l'ensemble de la fonction publique wallonne.

Intervention du Gouvernement wallon auprès du Gouvernement fédéral en vue de préserver le niveau de pension des statutaires.

### 1. Volet quantitatif

#### A. Suivi des conventions sectorielles précédentes

- A1. Revalorisation des échelles du niveau B
- A2. Augmentation barémique de 1% par an pendant 5 ans

#### B. Nouveaux points

- B1. Accélération de la carrière plane automatique en transposant les délais applicables au niveau D dans les autres niveaux (10-10).

- B2. Carrière pécuniaire : Ajout de biennales pour intégrer l'allongement des carrières.
- B3. Augmentation de la partie forfaitaire de la prime de fin d'année dans le but d'arriver à terme à un vrai 13<sup>ème</sup> mois.
- B4. Augmentation de la valeur faciale du titre-repas

### 2. Volet qualitatif

Refus du service minimum dans les services publics wallons.

- 2a. Assouplissement des mesures de réductions de temps de travail pour tous les + de 60 ans ou interruptions de carrière (maintien des conditions actuelles).
- 2b. Création d'une commission de recours pour les membres du personnel contractuel (avec pouvoir décisionnel).
- 2c. Amélioration des conditions de mobilité interne et externe à la demande des travailleurs des OIP.
- 2d. Hausse du quota de jours de maladie en fonction du relèvement de l'âge de la pension.
- 2e. Ajout de congés liés à l'âge (suite au relèvement de l'âge de la pension).
- 2f. Mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience (Annexe III du Code FPW).
- 2g. Adéquation des effectifs en vue d'assumer les missions établies par le GW (charge de travail acceptable).
- 2h. Rendre à la Chambre de recours son caractère décisionnel.

Stéphane JAUMONET  
Secrétaire fédéral  
CGSP Amio

Silvana BOSSIO  
Secrétaire nationale  
CSC Services publics

André GILLES  
Secrétaire général  
CGSP Admi

*« Le démocrate exige que tous les citoyens prennent le départ sur la même ligne.*

*L'homme de droite estime qu'on devrait en arrêter quelques-uns en route.*

*L'homme de gauche voudrait qu'ils finissent tous premier »*

*Oscar WILDE*

**Ensemble, la route nous paraît moins longue.**

**Pour 2018, ayons la force de croire en nos rêves, nos idéaux.**

**Donnons à nos actions un peu plus de nous-même**

**pour construire un futur meilleur.**

**Belle et heureuse année à vous et tous ceux qui vous sont chers.**

**Le Secrétariat wallon**



## Le système dette

La Grèce des années 2010 montre comment un pays et un peuple peuvent être privés de liberté sous le prétexte de rembourser une dette largement illégitime. Pour mieux comprendre ce mécanisme très puissant, ce livre parcourt l'Histoire à partir du début du XIXe siècle et montre comment des États ont perdu leur autonomie à cause de la dette. De l'Amérique latine à la Chine en passant par la Grèce, la Tunisie, l'Égypte et l'Empire ottoman, la dette a été utilisée comme une arme de domination et de spoliation.

**Éric Toussaint**, historien et docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris 8, est porte-parole du CADTM international (Comité pour l'abolition des dettes illégitimes).

**Éric Toussaint**, *Le système dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation*, Éd. Les Liens qui Libèrent, Paris, novembre 2017, 220 p., 19,50 €.

## TRIBUNE

## SOMMAIRE

### Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • Pendez-les haut et court...
- 4 / Dossier • 70 années au service des affiliés
- 7 / Solidarité internationale • Projet de coopération syndicale avec la République démocratique du Congo : retour de mission au Katanga
- 8 / IRB • Assez de ce gouvernement nuisible !

[www.cgspwallonne.be](http://www.cgspwallonne.be)

### Infos Admi

- 9 / Édito • La trêve des con-fiscateurs ?

#### Région wallonne

- 10 / Comité C wallon

#### Fédéral

- 12 / Situation de la Police intégrée
- 13 / Communiqué à la presse du 7 décembre – Francken fait SA loi à Jodoigne !
- 14 / Secteur XVI • Cahier revendicatif – Pour une convention sectorielle 2017-2018
- 15 / Vœux

### Actualités INTERSECTORIELLES

- 24 / À lire

[www.cgspadmi.be](http://www.cgspadmi.be)



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB - Éditeur responsable : Patrick Lebrun - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11